

# Réunion Annuelle de la Coordination des CIQ de Fuveau

Le 18 décembre 2018 - de 18 h à 21 H - Maison des Associations

**Présents** : Voir Feuille de Présence ci-jointe : soit 16 personnes

**Absents excusés** : CIQ la Barque, Madame SCHEMBRI représentée par Mr FERREOUX et le CIQ Sainte Victoire Madame AMPHOUX démissionnaire.

**Invités** : Jean Claude ESCAFFIT et Michel RONDET

Alain PELEGRIN, remercie vivement les personnes présentes et notamment les 2 invités, anciennement membres de la coordination, et Président et trésorier du CIQ Saint François. Merci aux volontaires dont la présence est grandement encourageante.

**Constats** : Certains CIQ sont actifs, d'autres le sont moins, certains sont inactifs et/ou en sommeil, auquel s'ajoute le fait que dans plusieurs secteurs de la commune, les CIQ sont totalement absents et les habitants non représentés. Afin de remédier à cette situation et en accord avec les participants, il est décidé de se réorganiser.

## Réflexions et informations globales :

Dans le cadre de la réunion annuelle de la coordination des CIQ de Fuveau, une réflexion est donc posée sur la réorganisation de l'ensemble des CIQ de la Commune et de leur répartition géographique. La prise de conscience et le besoin se fait sentir de mettre en phase les limites de nos CIQ avec les nouvelles constructions et les futurs projets d'urbanisme.

Les périmètres des divers territoires des CIQ se définissent en principe au départ avec la mairie de la commune concernée. Ils ne sauraient s'établir en fonction des contingences du moment (vitalité ou sommeil de tel ou tel CIQ, états d'âme ou désirs d'un président ou d'une équipe à un moment donné). Sur la commune de Fuveau, les C.I.Q. se sont construits souvent au gré des problèmes posés et développés selon un historique qui leur est propre.

**Il doit rester à l'esprit des responsables à l'initiative de modifications, que chaque CIQ doit être défini en fonction d'une véritable cohérence de géographie urbaine qui peut certes évoluer en fonction d'une mutation démographique importante, mais pas au gré de tractations passagères de court terme. Les zones non couvertes, sont intégrer avec les mêmes préoccupations.**

## Objectifs et Discussions :

L'objectif au final est de déboucher sur une meilleure représentation des habitants, sur une réactivation avec une meilleure efficacité des CIQ, sur un gain de poids et d'influence pour une meilleure prise en compte des CIQ par les Elus.

Sont mises en avant les différentes possibilités qui se présentent : fusions entre deux CIQ, regroupements entre plusieurs CIQ, absorption de CIQ inactif, agrandissement du périmètre géographique d'un CIQ.

Différentes possibilités de découpages sont évoquées :

- Un seul CIQ pour l'ensemble de la commune,
- Un découpage de la commune en quatre quartiers
- Un découpage prenant en compte une cohérence de géographie urbaine ou rurale.

a) Un **CIQ de centre-ville**, habitat dense, avec la problématique d'un centre-ville, (stationnement, commerces, réhabilitation du centre...) et souvent des locataires plutôt que propriétaires.

b) Un **CIQ le long de la D6**, partie basse de la commune, de la Roquette à la zone Saint-Charles, avec la problématique de 3 zones (habitat, agricole, activité) en bordure d'une voie routière très passante.

c) Un **CIQ Fuveau à l'Est** d'habitat diffus en cours d'urbanisation (lotissements résidentiel et Locaux industriels)

d) Un **CIQ Fuveau à l'Ouest** d'habitat diffus en cours d'urbanisation (lotissements et résidentiel)

Et tenant compte des caractéristiques et des problématiques dominantes à l'intérieur de chacun de ces quartiers, tels que :

- Les zones à habitat ancien pour le centre-ville
- Les zones à habitat diffus, avec leurs contraintes : assainissement individuel, protection individuelle contre les risques d'incendie, sûreté des habitants (chasse, vitesse sur petite route, entretien des chemins, réseau téléphonique et internet), gestion des déchets et dépôts sauvages
- Les zones à forte densité de lotissements avec leurs contraintes : assainissement collectif, accès au lotissement, desserte des lotissements par le réseau de transport en commun, nuisances sonores, stationnement et passage de véhicules,
- Les zones bordant une voie à grande circulation avec leurs contraintes : nuisances sonores, trafic intense, sécurité des piétons, voies sur bord de route (trottoirs, pistes cyclables).

### Décisions et Actions :

A l'issue des discussions, on s'oriente vers les axes suivants, s'appuyant sur les CIQ existants :

1. Fusion des CIQ Fuveau Ouest et CIQ des Espinades en un grand **CIQ Fuveau Ouest**, l'A.G a été faite le 8 Décembre 2018 et cela est donc une réalité, avec comme Président Denis ZIEGLE et comme Vice-Président Noel BOSC.
2. Confirmation du **CIQ des Planes** de s'investir sur l'autre côté de la D96  
Francine NANNI contactera le représentant du conseil syndical des lotissements de Brogilum, des Mésanges, et autres lotissements jusqu'au rond-point de l'Europe ? afin notamment d'agrandir son C.A. Une extension est décidée vers Belcodène jusqu'en limite de commune D46 chemin des Vertus jusqu'à la limite du centre médical.
3. Regroupements des CIQ Jeu de Boules-Sainte Victoire, Vieux Quartiers, en un **CIQ de Centre-Ville**. Il semble que Bernard TARGOWLA, compte tenu des connaissances dans le village, puisse vouloir le faire repartir, aidé par Pascale COLE. Une A.G. de ces 2 C.I.Q. doit se tenir dans le premier trimestre 2019.
4. Extension du **CIQ la Barque** vers la Grande Bastide jusqu'à l'autoroute et cela en accord avec Claude FEREOUX représentant de Dominique SCHEMBRI Présidente absente pour le moment pour des raisons personnelles. L'A.G. doit se tenir également dans le premier trimestre 2019 et doit élire un nouveau bureau.
5. Les **CIQ Saint-Michel** avec Gérard PELLERIN ne demandent qu'à repartir à nouveau après le départ de Georges MONJO il y a 2 ans. Une convocation doit être mise en œuvre pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2019
6. Le **CIQ Saint-François** reste à l'identique pour l'instant et demeure à l'écoute.
7. Le **CIQ Sainte Victoire** en sommeil depuis 2 ans et malgré le contact d'Alain PELEGRIN début décembre avec Mme AMPHOUX et le bureau, ne souhaitent et ne peuvent pas repartir. Suite aux discussions et aux connaissances avec l'ancien Président Mr DEMOULIN, une nouvelle tentative sera faite, aidée de Denis et Jean Luc, pour réactivation. . Sinon une absorption par l'un ou plusieurs des CIQ mitoyens n'est pas exclue en cas d'insuccès.
8. Le **CIQ Soleil Levant** et Le **CIQ Saint Charles** qui doivent faire leur A.G. Commune le 11 Janvier 2019 en vue d'une fusion, avec modification du territoire et une extension jusqu'à la

D6 et comprenant notamment le Chalet Suisse et les Rajols avec dénomination SOLEIL LEVANT.

Alain PELEGRIN, Gérard PELLERIN sont reconduits à l'unanimité dans leur rôle de représentant de la coordination des CIQ de Fuveau auprès des Elus municipaux, et rejoints à l'unanimité par Denis ZIEGLE en remplacement de Jean-Marc SARAT, démissionnaire.

A l'issue de la Réunion **Michel Rondet** reste à la disposition des différents CIQ pour mettre à jour la « Carte CIQ » de la commune, une fois les contours de chaque, arrêtés de façon définitive. **Alain Pelegrin** précise que la fédération et confédération peuvent aider chaque C.I.Q. et reste à l'écoute de tous les C.I.Q.